

Délégués du Personnel

Objectifs :	
<ul style="list-style-type: none"> • Maîtriser les points clés du droit du travail ainsi que les aspects juridiques du mandat de DP. • Évaluer ses droits et devoirs en tant qu'élus. • Savoir identifier les différents textes qui s'appliquent dans l'entreprise. • Professionnaliser la préparation des réunions et ses interventions. 	
PUBLIC	Délégués du personnel – Dirigeants – Responsables RH
PRE REQUIS	Aucun
ORGANISATION	Durée : 1 Jour (7h) Matériel : Un support de cours + 1 PC Nombre de Stagiaires : Minimum : 1 personne et Maximum : 6 personnes
FORMATEUR	Formateur ayant une expérience confirmée de Les ressources humaines
PEDAGOGIE	Pré-évaluation des besoins. Entretiens individuels et/ou collectifs. Mise en situation Apports théoriques et exercices pratiques permettent d'approfondir les connaissances de base. Réalisation lorsque le temps le permet des créations de projets personnels. Evaluation de stage à chaud. Evaluation des acquis (QCM ou mise en situation ou exercice test d'application). Attestation de stage. Evaluation de stage à froid.
MODULE SUIVANT	
HANDICAP	En cas de situation de handicap, contactez-nous pour connaître l'accessibilité à la formation en fonction de nos partenaires handicaps

PROGRAMME	
Droit du Travail et les représentants du personnel Le droit du travail Accord de branches et d'entreprise Les différentes IRP et représentant du personnel élus ou désignés Le droit des élus Protection sociale, fin de mandat, évolution salariale, entretiens de mandat, formation, crédit d'heures. Les missions des délégués du personnel La défense des libertés individuelles : Présenter les réclamations des salariés à l'employeur Intervention auprès de l'inspection du travail Les domaines d'intervention réservés aux DP : congés payés, inaptitude, AT... Hygiène, sécurité et conditions de travail L'assistance aux salariés (procédures disciplinaires...)	Préparer et assister aux réunions avec la direction La préparation, le déroulement et le compte-rendu des réunions DP Améliorer votre rôle d'interface entre la direction et les collaborateurs Gérer la relation avec votre management et l'encadrement. Les principaux motifs de sanction et de licenciement Les nouveaux motifs économiques, licenciement pour inaptitude, les fautes et sanctions, le nouveau barème prudhommal... Rupture conventionnelle et transaction Le code du travail, de la sécurité social et code pénal